387

31 Déc 49

CIRCULAIRE

AU

CLERGÉ DU DIOCÈSE

DE

MONTREAL.



MONTREAL.

BUREAU DES MELANGES RELIGIEUX, RUE ST. DENIS,
PRÈS L'ÉVÊCHÉ.

1850.

CIRCULAIRE

AU

CLERGÉ DU DIOCESE DE MONTRÉAL.

Montréal, le 31 Décembre 1849.

MON CHER MONSIEUR,

A la veille de finir une année comme celle qui nous échappe, et d'en commencer une dont nous ne saurions encore prévoir les événements, mais qui pourrait bien nous amener des catastrophes plus déplorables encore que celles sur lesquelles nous avons eu à gémir, je sens le besoin de vous épancher mon cœur, afin de nous consoler et encourager mutuellement. D'ailleurs la furieuse tempête qui agite la barque de Pierre, et les flots courroucés qui soulèvent si violemment notre propre nacelle, nous mettent dans la nécessité de nous entendre, pour pouvoir suivre la même route sur cette mer orageuse.

Avant tout, donnons-nous le baiser de paix, qui n'est jamais si doux que dans les temps les plus agités, et lorsqu'il s'agit, pour des frères, d'un danger commun. Les rivages de Milet offraient un spectacle bien attendrissant, quand les disciples, sautant au cou de Paul, lui faisaient leurs derniers adieux, comme ne devant plus le revoir ici-bas. C'est bien assurément le cas pour nous au renouvellement de l'année. Réunis à cette époque si touchante sur le rivage de cette pauvre vie, nous nous embrassons, avec la cruelle prévision que pour plusieurs d'entre nous ce sera pour la dernière fois. A la vérité, bienheureux ceux qui, dans ces temps mauvais, partent les premiers, en mourant dans le Seigneur. Toute fois, souhaitons-nous, pour le bien de l'Eglise, de longues années. Hélas ! il n'est plus de saison de se les souhaiter bonnes et heureuses dans ce monde ! Mais espérons qu'elles n'en seront que meilleures dans l'autre.

Vous recevrez, avec la présente, une Lettre Pastorale que vous voudrez bien commenter, selon les besoins de vos Paroissiens. Car toutes les paroisses ne se trouvant pas dans les mêmes circonstances, il n'est pas à propos de donner les mêmes avis partout.

Maintenant, avant de nous mettre à l'ouvrage, voyons ce que nous aurions de mieux à faire pour le plus grand bien du Corps auquel nous avons le bonheur d'appartenir, et pour la

sanctification du troupeau confié à nos soins. Il est tout naturel que dans un moment aussi critique, nous cherchions plus que jamais à ne faire pour ainsi dire qu'un seul homme,par une parfaite conformité de vues et d'actions. D'ailleurs nous éprouvons toutes les vives sympathies de l'admirable communauté que J. C. a établie, pour le bon gouvernement de son Eglise, et à la quelle nous sommes si heureux d'appartenir. Quoique séparés de corps, pour mieux veiller sur nos chères brebis, nos cœurs demeurent ensemble sous le même toit paternel de la maison du Seigneur, qui nous abrite en tous lieux. Les saints canons sont les règles communes que nous a données l'Eglise notre mère ; et J. C, tout près de nos demeures, dans la Ste. Eucharistie, veut bien être notre Maître et Supérieur à tous. Oh ! nous n'avons qu'un pas à faire, et une porte à ouvrir, pour être à ses genoux, et recevoir ses ordres. Je vous avouerai ici ingénument que tous les matins je suis aux pieds de ce bon Maître pour le conjurer de remplir cette fonction envers nous tous. Il n'est point de communauté qui ne reconnaisse, avec une tendre effusion de cœur, la Ste. Vierge pour première supérieure. Il est donc juste que le clergé,qui est d'institution divine, se fasse un devoir bien doux de toujours honorer son divin Fondateur,comme son premier Père et Supérieur. A nous s'appliquent *in sensu obvio,* ces belles paroles du Ps. 67. *Deus in loco sancto suo : Deus qui inhabitare facit unius moris in domo.* Que de motifs nous avons de nous presser les uns contre les autres, pour former un bataillon impénétrable à l'ennemi ! C'est alors que nous pourrons dire avec une sainte hardiesse ces paroles du même psaume, si propres à nous animer : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus....*

Je vais maintenant vous faire part de ce que le Seigneur m'inspire de vous dire, comptant, avec raison, sur votre bonne volonté à vous sacrifier, pour l'honneur de la Religion qui nous tend les bras, pour nous demander de la défendre et secourir. D'abord voyons ce qui nous regarde personnellement.

1°. Réjouissons-nous d'avoir été jugés dignes de souffrir quelques opprobres pour le Nom de J -C.,en soutenant la cause si sainte de son Vicaire sur la terre ; et croyons fermement qu'en combattant sous le glorieux étendard du divin Chef qui a vaincu l'Enfer, nous demeurerons victorieux avec lui.

2°. Soyons en toutes occasions prudents comme des serpens ; et surtout laissons-nous mettre en pièces plutôt que de permettre que notre auguste chef, qui nous représente J.-C., soit méprisé ; car c'est dans cette tête vénérable que réside la vie de l'Eglise et la force du clergé. Mais si nous devons nous montrer fermes et généreux chaque fois qu'il est question de

Dieu et de son Eglise, il nous faut nous tenir dans une grande réserve, lorsqu'il s'agit des affaires du monde. Plus que jamais,abstenons-nous, même dans nos rapports particuliers avec les laïques, de nous prononcer pour un parti politique quelconque. Ménageons notre influence pour prêcher au besoin l'ordre et la paix.

3 °. Soyons simples comme des colombes. Allons droit à Dieu et ne songeons qu'à faire du bien. Vengeons-nous de ceux qui voudraient nous dépouiller de tout, par de nouveaux bienfaits. Ne montrons aucune attache à la dîme et autres revenus temporels, quoique ce soit Dieu lui même qui nous les ait assignés pour la part de notre héritage, afin que le peuple finisse par bien comprendre que cette grande question, que l'on agite dans les journaux, est un piége que lui tendent ceux qui voudraient avoir ses bras pour s'élever audessus des autres, et même pour tout renverser. Que vos vertus sacerdotales brillent d'un nouvel éclat. Que vos travaux, pour la sanctification des âmes,soient animés d'un zèle encore plus ardent. Que l'emploi de vos revenus ecclésiastiques soient plus que jamais consacrés aux bonnes œuvres. Préparons notre bon peuple à tout événement. Il me semble que les secours extraordinaires, qui lui ont été depuis quelques années comme prodigués, lui ont été ménagés par la divine providence, pour le fortifier et le rendre victorieux dans le grand combat qui vient de s'engager : *Certamen forte dedit illi ut vinceret.* Toute fois, il faut s'attendre à des défections déplorables : l'ivraie ne se sépare pas autrement du bon grain.

4 °. Soyons forts dans le combat contre l'ancien serpent, en n'ayant tous qu'un même cœur pour aimer, et une même intention pour prier. Pour cela, élevons nous chaque jour vers le Dieu qui fortifie les faibles, sur les deux ailes du SS. Sacrifice et de l'office divin, qui nous sont données pour pouvoir nous présenter plusieurs fois le jour au pied du trône du souverain roi, en qualité d'embassadeurs de l'Eglise. Prenons pour nous ces paroles de St. Joseph Cupertino à un Evêque, qui lui demandait le plus sûr moyen de sanctification pour le Clergé : *Que chaque Prêtre dise bien la messe et l'Office.* Veuillez-bien accepter pour étrennes deux petites pratiques bien capables. ce me semble, de nous aider à nous acquitter avec fruit des deux grands devoirs que nous avons à remplir.

1re. Pratique : Elle est de M Olier, (voir sa vie 2 tom. p. 206 et suivantes.) *Dire chaque messe à l'intention de la B. V. Marie.* A cette fin, proposons nous d'imiter St. Jean l'Evangéliste qui, au rapport de graves et pieux auteurs, demeurait continuellement avec cette mère commune de toute l'Eglise,

non seulement pour lui servir de fils, mais encore de chapelain, et en cette qualité lui dire la messe et la communier. Dans cette vue, considérons tout le diocèse comme la maison de Marie ; et croyons que nous y habitons avec elle en qualité de ses chapelains, comme font les aumôniers des grandes princesses, afin de continuer l'office du disciple bien-aimé. Tous les matins, en nous rendant à l'autel, arrêtons nous un instant aux pieds de notre Auguste Souveraine et Maîtresse, pour nous offrir à elle, afin de célébrer selon toutes ses intentions. Les mérites infinis du St. Sacrifice étant ainsi laissés à la disposition de notre mère, qui connait si bien nos besoins et en est vivement touchée, que n'avons nous pas à attendre de sa bonté ?

2de. PRATIQUE : Elle est de St. Augustin, qui nous avertit de chercher dans les Psaumes J. C. et son Eglise (St. Augustin sur les Ps.) " C'est le Fils de Dieu qui prie pour nous, qui prie en nous, et qui est prié par nous. Il prie pour nous, comme notre Prêtre ; il prie en nous, comme notre chef, et il est prié en nous comme notre Dieu. Reconnaissons donc en lui notre voix, et sa voix dans la nôtre." Cette simple pensée, développée par la méditation, a bien de quoi nous embrâser de ferveur et d'amour, pendant une action si sainte et si pleine de mérites. N'oublions pas que nous demandons pour l'Eglise et pour nous tout ce que le Psalmiste demandait pour lui et pour la Synagogue.

Voici maintenant la conduite à tenir par rapport aux Fidèles.

1°. Veuillez bien insister sur les recommandations que je leur fais dans la Lettre Pastorale ci-jointe. Elles ne sont à la vérité que la répétition de ce que vous leur dites vous mêmes si souvent. Mais je crois qu'en y ajoutant le sceau de l'autorité, et en faisant parler quelques fois les premiers Pasteurs, l'on fait de plus fortes impressions. C'est pour opérer ce bien qu'en toute occasion je fais parler et agir N. S. P. le Pape.

2°. Quelque misères que nous suscitent les écoles des commissaires, croyez que vous ne pouvez vous dispenser de vous en mêler. Tout en usant de prudence pour ne pas révolter ceux de vos Paroissiens qui ont été hostiles au Bill d'éducation, il est pourtant très urgent que vous agissiez d'une manière ou d'une autre, pour que de bonnes écoles s'établissent dans les principaux quartiers de vos Paroisses, et que les enfans y trouvent tout ce qu'il faut pour éclairer leur esprit et pour former leur cœur. Pour le moment, tâchez d'obtenir qu'il n'y ait pas plus d'écoles qu'il n'y a de bons Instituteurs ou Institutrices pour les diriger. J'ai grande confiance dans les prières des enfans. Pour cela, j'ai fait imprimer la Neuvaine de Muzzarelli au St. Enfant Jésus, avec l'intention de faire prier, par ce moyen, dans toutes les écoles du Diocèse, pour le succès de l'éducation dans ce pays. J'ai la con-

fiance que tout Instituteur ou Institutrice qui, sous votre direction, établira dans son école la confrérie du St. Enfant Jésus, dont les règles se lisent à la fin de cette Neuvaine, en recueillera de précieux avantages. Je pense que vous encourageriez puissamment cette petite confrérie, si vous fesiez vous même la réception des enfans, quand il vous est possible de visiter vos écoles. Je crois aussi que ce serait un très grand encouragement pour les maîtres, comme pour les enfans, si, dans quelque beau jour d'été, vous réunissiez à l'Eglise toutes les sections de cette confrerie pour leur faire un exercice commun. Enfin, je suis persuadé qu'en rendant les enfants, qui fréquentent les écoles, pieux, sages et respectueux, l'on aura bientôt fait tomber les plus fortes oppositions à un *Bill* qui, avec tous ses défauts, peut cependant contribuer puissamment à répandre, dans notre jeune pays, les bienfaits de l'éducation.

3 °. Je pense qu'un des moyens d'encourager les sociétés de Tempérance, Propagation de la Foi, St. Vincent de Paul, Adoration perpétuelle et autres œuvres, recommandées dans la Lettre Pastorale, serait de se réunir le jeudi, *adturnum*, dans une des Paroisses de chaque arrondissement, pour y prêcher et confesser les associés, et y célébrer une grand'messe. Je sais que déjà cela se pratique en divers cantons du Diocèse, avec succès; et pour que chaque Prêtre y puisse s'utiliser davantage, je donne, jusqu'à révocation, à tous ceux qui sont approuvés et qui se trouveront à ces réunions, les pouvoirs ordinaires et extraordinaires des cas réservés.

4 °. Veuillez bien faire, de tout le contenu de la dite Lettre Pastorale, le sujet de la Conférence Ecclésiastique que vous devez tenir en Janvier ou Février, afin d'aviser ensemble aux meilleurs moyens de la mettre à exécution. Vous y ajouterez la discussion du Projet de *Bill de Fabrique*, soumis l'année dernière à vos observations, et qui a été ensuite imprimé par ordre de la Chambre, pour connaitre d'avance l'opinion publique. Je le ferai reproduire sur les *Mélanges*, afin que vous puissiez vous en procurer une copie. Vous vous rappelez, sans doute, que la Conférence des Députés, tenue à la ville, avait décidé que si absolument il fallait en venir à la passation d'un tel *Bill*, l'on devrait travailler à le rendre aussi complet que possible. Pour cela, on était convenu que certains Prêtres seraient nommés pour s'entendre avec des hommes de loi, afin de faire législater sur toutes les matières qui nous offrent journellement des difficultés. Chacun de vous voudra bien faire part, dans sa conférence, de celles qu'il a eu occasion de rencontrer jusqu'ici. Au reste, on est bien décidé à laisser tomber la chose si aucun membre de la Chambre n'amène cette importante affaire sur

le tapis. La conférence de la ville se tiendra le 12 Février, à 9 heures du matin.

5°. La maladie qui menaçait, cet été, de se répandre dans les campagnes, ayant empêché la Retraite Pastorale, je vous engage à faire, avant le carême, ces pieux exercices dans quelque Communauté, ou chez quelque confrère. L'on doit se préparer à tout événement.

6°. Plusieurs prêtres ayant témoigné leur désir que l'on fit un nouvel appel au Clergé et aux laïques pour l'achèvement de l'Evêché en construction, je me suis chargé de le faire personnellement, d'autant plus volontiers que je regarde cette bâtisse comme rigoureusement nécessaire pour l'avantage du Diocèse. Car il devient indispensable que l'Evêché soit le centre de nombreuses réunions du Clergé pour Synodes, Retraites, Conférences, etc. Il est aussi dans nos usages d'exercer l'hospitalité avec la plus intime cordialité. Il est juste que les Evêques étrangers trouvent chez l'Evêque d'une grande ville, comme Montréal, un Confrère toujours prêt à les accueillir avec la décence qui convient à leur état. Tous, Prêtres et laïques, doivent désirer que le premier Dignitaire Ecclésiastique d'un District aussi populeux et aussi riche que celui-ci, soit capable de représenter honorablement son clergé et son peuple.

Plusieurs Prêtres vont être chargés de faire le tour du Diocèse, afin de recueillir de nouveaux secours pour cet objet d'utilité publique ; je leur donnerai l'autorisation nécessaire pour se présenter en mon nom partout où ils jugeront à propos. Veuillez donc les recevoir comme les délégués de votre Evêque qui, dans cette entreprise, ne se propose rien autre chose que de se rendre plus utile à la Religion.

Vous recevrez, avec la présente, une feuille d'*Errata*, pour corriger les fautes qui se sont glissées dans l'*Ordo* de 1850, avec un exemplaire des Règles de l'*Adoration pérpétuelle*, de la *Neuvaine* du St. Enfant Jésus, et du *Manuel* de la Société de St. Vincent de Paul. Vous pourrez vous en procurer d'autres à Montréal, si ces Associations s'établissent dans votre Paroisse.

Je suis bien cordialement,

Cher Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

✠ IG. EV. DE MONTRÉAL.

(*Vraie copie.*)

St. Pierre Chan. Secrétaire.